



Chiffres clés-Echanges commerciaux France/Etats-Unis

LES ECHANGES COMMERCIAUX ENTRE LA FRANCE ET LES ETATS-UNIS EN 2016

Par F. Delavelle et B. Hechenberger

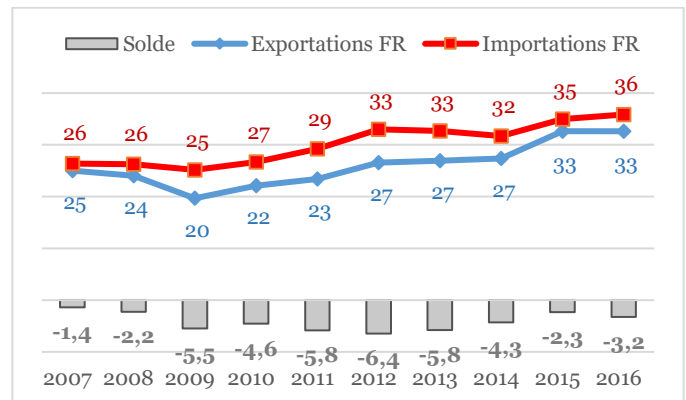
Le 1^{er} mars 2017

Après leur très forte progression en 2015 (+ 15 %), les échanges commerciaux franco-américains se stabilisent en 2016 et atteignent 68,5 Md€, soit une croissance de 1,3 %. Le déficit commercial de la France vis-à-vis des Etats-Unis, qui s'était réduit en 2015, se creuse à nouveau. Cette dégradation résulte de la stagnation de nos exportations alors que nos importations progressent, les Etats-Unis devenant notre quatrième fournisseur. La France maintient néanmoins sa part de marché aux Etats-Unis (2,1 %) mais reste devancée par le Royaume-Uni et surtout l'Allemagne (5,2 %). Hors aéronautique, le déficit bilatéral s'est réduit d'environ 2 Md€.

1. L'amélioration de notre déficit bilatéral, continue entre 2012 et 2015, s'interrompt en 2016. Selon les données douanières françaises, après un déficit record en 2012 (6,4 Mds EUR), suivie d'un période de redressement continue jusqu'en 2015, le déficit commercial de la France vis-à-vis des Etats-Unis se creuse de 0,9 Md EUR à 3,2 Mds EUR en 2016. Il devient le 7^e déficit bilatéral de la France. La dégradation de notre balance

commerciale est imputable à la stagnation de nos exportations (32,6 Mds EUR) alors que nos importations continuent leur progression (+2,5 %, à 35,8 Mds EUR).

Graphique : Evolution du commerce extérieur de la France avec les Etats-Unis depuis 2007 (en Milliards d'euros)



Après le bond des échanges entre la France et les Etats-Unis constaté en 2015, leur progression ralentit (en valeur) en 2016 pour atteindre 68,5 Mds EUR. Les Etats-Unis deviennent ainsi le 3^e client et le 4^e fournisseur de la France (2^e client et 5^e fournisseur en 2015), représentant 7,2 % du total de nos échanges. Hors UE, ils sont, pour la France, le 1^{er} client et 2^e fournisseur après la Chine. Ces échanges s'inscrivent dans un contexte de croissance économique plus forte aux Etats-Unis qu'en Europe, et d'une forte dépréciation de l'euro.

Vu des Etats-Unis, et des statistiques américaines (*US Census Bureau*), la France est le troisième partenaire commercial européen, derrière l'Allemagne et le Royaume-Uni. Le déficit

commercial des Etats-Unis avec la France diminuée à 15,9 Mds USD (contre 17,6 Mds USD en 2015). La divergence des statistiques nationales américaines et françaises engendre une situation paradoxale dans laquelle chaque partenaire considère ses relations commerciales déficitaires vis-à-vis de l'autre. Pour autant, les deux administrations décrivent généralement les mêmes tendances.

2. La baisse de nos livraisons aéronautiques n'est pas compensée par la progression continue de nos exportations de boissons et de produits pharmaceutiques vers les Etats-Unis. En 2016, la France a exporté 7 % du total de ses exportations vers les Etats-Unis. Si au niveau mondial nos exportations reculent de 0,7 % par rapport à 2015, elles se maintiennent dans le cas des Etats-Unis. Selon les statistiques américaines, la part de marché de la France dans les importations américaines demeure stable pour atteindre 2,14 % en 2016. La France conserve sa place de 8^e fournisseur des Etats-Unis (3^e fournisseur européen) qu'elle avait atteinte en 2015.

Selon les sources douanières françaises, la structure des exportations de la France aux Etats-Unis par branches d'activité reste globalement stable, exception faite de l'aéronautique. Comme les années précédentes, les matériels de transports (30 %, y compris aéronautique), les biens d'équipement (19 %) et les produits chimiques (10 %), agroalimentaires (11 %) et pharmaceutiques (8 %) composent l'essentiel des exportations françaises vers les Etats-Unis.

La forte décreue des exportations de matériel aéronautique (-12%, à 7,7 Md EUR), n'est que partiellement compensée par la livraison exceptionnelle de navires de croisière (1 Md EUR en 2016, contre 5 M EUR en 2015). Le dynamisme continu de certains secteurs permet néanmoins de maintenir la valeur de nos exportations : c'est notamment le cas du secteur pharmaceutique (+7,7%) et pour les ventes de vins et spiritueux (+12,6 % pour les boissons alcoolisées distillées, et +4,7 % pour les vins de raisin).

3. La croissance des importations du secteur aéronautique (+19,3%) explique en partie

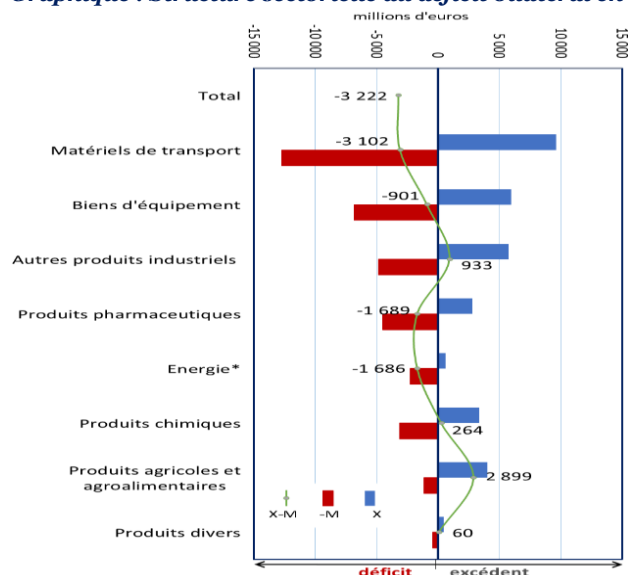
l'évolution à la hausse de nos importations.

En 2016, les importations françaises en provenance des Etats-Unis augmentent de 2,6 % par rapport à 2015, à 35,8 Mds EUR. Cette hausse fait suite au fort rebond des importations constaté en 2015 et s'inscrit dans un contexte global où les importations françaises se stabilisent en 2016 à 509 Md€..

Selon les statistiques américaines, la France conforte sa part dans le total des exportations américaines à 2,1%. Elle demeure le 5^e client européen des Etats-Unis en 2016 derrière le Royaume-Uni, l'Allemagne, les Pays-Bas et la Belgique, mais améliore son rang mondial d'une place (11^e) en devançant le Brésil.

En miroir de la structure des exportations, les postes matériels de transport (36 %), biens d'équipement (19 %), produits pharmaceutiques (13 %) et produits chimiques (10 %) représentent plus des deux tiers du total des importations françaises de biens américains. Leur progression en 2016 s'explique en premier lieu par la forte hausse de nos achats d'avions. A l'image de notre facture énergétique globale, notre balance énergétique avec les Etats-Unis continue de s'améliorer en 2016 en raison de la baisse en valeur de nos importations de produits pétroliers (- 26 % à 1,9 Mds EUR). Le solde de ces échanges demeure cependant nettement déficitaire (-1,3 Md EUR).

Graphique : Structure sectorielle du déficit bilatéral en 2016



Copyright
Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional des Etats-Unis.

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication. Ce document a été élaboré sous la responsabilité de la direction générale du Trésor et ne reflète pas nécessairement la position du ministère de l'Économie et des Finances.

Editeur : Service Economique Régional des Etats-Unis
Ambassade de France aux Etats-Unis
4101 Reservoir Road, Washington, DC 20007
1700 Broadway, 30th fl, New York, NY 10019
88 Kearny Street, Suite 600, San Francisco, CA 94108
777, Poat Oak Blvd, Suite 600, Houston, TX 77056
www.frenchtreasuryintheus.org

Directeur de la publication : Renaud Lassus
Revu par : Bernhard Hechenberger, Thibault Guyon